
LE TUTORAT DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN EXERCICE LIBÉRAL : DOUBLE PLUS-VALUE POUR LA PROFESSION

Le 31 juillet 2009, l'arrêté relatif au référentiel de formation des infirmiers répondant aux accords de Bologne entre en application apportant des changements aux enjeux importants concernant l'évolution du métier par l'universitarisation du Diplôme d'État reposant sur des orientations pédagogiques dont les objectifs sont de former un praticien autonome, responsable et réflexif, capable d'agir face à des situations diverses dans son champ d'intervention.

Afin de répondre aux évolutions du système de santé, au besoin de former des infirmiers mieux préparés à la vie professionnelle dans un contexte européen et en capacité de poursuivre à leur convenance un cursus universitaire, le référentiel de formation infirmier prend ancrage à partir du référentiel de compétences en lien avec l'exercice du métier et ses changements. La formation clinique occupe une place prépondérante dans le référentiel et se définit « comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et /ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers requis à partir des connaissances acquises » (directives européennes 2005-36)

C'est donc dans cette ingénierie que les infirmières libérales tenues d'organiser et de participer à l'encadrement des stagiaires en formation au regard du décret de compétences de 2009-802 doivent penser et construire l'encadrement de l'ESI sur leur lieu d'activités afin de l'accompagner au mieux vers la professionnalisation en développant sa posture réflexive. C'est un véritable atout à saisir pour la profession car la formation des pairs par ses pairs dans ce référentiel tient une place prépondérante permettant de transmettre ses valeurs et une vision réaliste du métier avec sa diversité et ses particularités au regard du monde hospitalier. Cette immersion en stage permettra au futur professionnel d'élaborer un projet professionnel pouvant inclure ce lieu d'exercice avec des représentations objectives. Il est à prendre en compte la nouvelle donne générationnelle très mobile nous obligeant à repenser l'offre des stages en élargissant les expériences. En effet, le parcours professionnel de ces infirmiers issus des générations X, Y voire Z sera jalonné de diverses activités en intra et en extra hospitalier d'où l'importance de cette connaissance de la mise en stage en milieu libéral.

Un autre argument pour se former au tutorat pour encadrer les ESI en milieu libéral est lié au développement des soins ambulatoires au regard d'une durée de séjour en structure de soins de plus en plus courte accordant à l'infirmière libérale une place indispensable et privilégiée dans le parcours

patient offrant à l'ESI un panel d'actes et activités dans la gestion de situations complexes et très diversifiées développant ses compétences et son autonomie.

Enfin, la fonction de tuteur est maintenant reconnue par la convention nationale des infirmiers par l'avenant 6 : Article.3.3.1.1 (Contrat type national d'aide à l'installation en libéral des infirmiers dans les zones très sous-dotées) L'infirmier formé au tutorat et adhérent au contrat incitatif prévu à l'avenant 6 0 la convention nationale bénéficie également d'une rémunération complémentaire d'un montant de 150 € par mois pendant la durée du stage de fin d'études d'un ESI . Cette mesure bien que restrictive ouvre la voie à la reconnaissance de la fonction tutorale et espérons en voir élargir son application.

Cette formation permettra aux professionnels de développer et d'intégrer la pratique tutorale dans leur pratique professionnelle et de construire un parcours de stage professionnalisant pour l'étudiant en utilisant tous les outils pédagogiques et réglementaires exigés par le référentiel de formation

Objectifs principaux de la formation

- Développer les compétences tutorales de l'infirmière libérale dans l'accompagnement de la professionnalisation de l'ESI
- Mettre en œuvre un projet de tutorat des ESI au sein du cabinet libéral

1. OBJECTIFS SECONDAIRES DE LA FORMATION

- Identifier les orientations pédagogiques du référentiel et son organisation
- Identifier et s'approprier les concepts relatifs à la formation et à l'apprentissage
- Définir le rôle et les missions des différents acteurs impliqués dans le tutorat des ESI : Tuteur, maître de stage, formateur référent ...
- S'approprier les dix compétences requises par le référentiel pour évaluer la progression de l'ESI
- Utiliser le portfolio, outil réflexif d'auto-évaluation et d'apprentissage
- Développer la posture réflexive de l'ESI par l'analyse de situations de travail en utilisant la méthode de l'entretien d'explicitation
- Identifier les éléments constitutifs du livret d'accueil en vue de l'élaborer
- Repérer les situations de soins prévalentes sur le lieu du stage et savoir les formaliser pour favoriser l'apprentissage de l'ESI
- Identifier les temps formels du stage : accueil, bilan mi- stage, bilan final, entretiens formalisés

2. MOYENS PEDAGOGIQUES

- Diaporama
- Photo-langage
- Portrait chinois
- Partage d'expériences
- Manipulation du portfolio et différents livrets d'accueils
- Travail réflexif individuel à partir de bilans de stage en analysant la concordance entre évaluation des compétences et appréciations littérales
- Travail de groupe pour repérer les situations de soins emblématiques communes aux différents lieux d'exercice, en sélectionner une et construire l'outil pédagogique au regard de celle –ci

3. METHODES PEDAGOGIQUES

- Approche socio-constructiviste en utilisant le groupe comme vecteur d'apprentissage afin de favoriser l'émergence du conflit socio-cognitif dans les interactions entre apprenants
- Utilisation de la méthode de l'entretien d'explicitation afin d'analyser les pratiques professionnelles

Durée

14h00

Intervenante

Mme COSTEAU Catherine

Nombre de participants

15

DEROULE DE LA FORMATION

4. PREMIERE JOURNEE

9H00- 10H00 : RECUEIL DES ATTENTES- ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Présentation du formateur, des objectifs de la formation
- Présentation des apprenants et utilisation de la technique des « post-it » afin de recueillir la formulation écrite de deux objectifs au regard de la formation de façon individuelle et affichage des post-it au mur
- Évaluation des connaissances

10h00 – 13h : Apports théoriques sur le référentiel de formation et son organisation :

CONTENUS

Principes pédagogiques avec alternance entre acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles

Structuration de la formation infirmière basée sur l'étude de situations permettant à l'ESI de mobiliser trois paliers d'apprentissage : « comprendre, agir, transposer »

Acquisition de dix compétences validées et développement d'une posture réflexive validés par le diplôme d'état

-Critères de qualification d'un stage

- Apport sur la nouvelle donne générationnelle avec typologie des générations X, Y, Z et leurs traits dominants afin de comprendre leur rapport au monde et dans la formation
- Photo langage afin d'explorer les représentations de la fonction de tuteur de chaque participant puis définition de la fonction et des missions des différents acteurs impliqués dans la formation en particulier le tuteur

14h – 16h 30 : Les théories de l'apprentissage

Objectifs :

Comprendre les fondamentaux de la pédagogie et les moyens nécessaires

Contenus

- Apports théoriques sur les théories d'apprentissage pour mieux comprendre l'utilisation de la pédagogie socio-constructiviste du référentiel de formation
- Illustration concrète de cette pédagogie à travers l'utilisation de l'entretien d'explicitation et du conflit socio-cognitif
- Définition des termes en lien avec la pédagogie et l'apprentissage et description de leur mobilisation dans le dispositif de formation
- Aide à la formulation des objectifs de stage
- Principes d'évaluation et de validation dans le parcours de stage formalisé
- Présentation du portfolio et de son intérêt dans le suivi du parcours de l'ESI et dans la mesure de la progression dans l'acquisition de ses compétences et manipulation de l'outil par les apprenants

DEUXIEME JOURNEE

9h00-9H30 : Retours sur les contenus de la veille et réajustements si nécessaire

9h30-13h00 : Quel suivi, quels outils et comment accompagner le stagiaire Contenus

- Travail réflexif individuel à partir de bilans de stage réalisés par des tuteurs de stage afin de mobiliser les connaissances acquises la première journée, d'analyser la concordance entre évaluation des compétences et les appréciations et de mesurer l'importance du sens accordé aux critères d'évaluation et aux termes utilisés et mise en commun
- Présentation d'un livret d'accueil et d'encadrement avec détail de son contenu participant à la qualification et à l'agrément du stage
- Brainstorming pour identifier les actes et activités des soins infirmiers et les situations de soins emblématiques du groupe

14H00- 16H00 : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

CONTENUS

- Choix d'une situation emblématique permettant la progression dans l'acquisition des compétences de l'ESI par le groupe
- Travail de groupe afin de réaliser sa rédaction, exposition de chaque groupe et réajustement du formateur

16h00 – 17h00 : Bilan de la formation

- Expression des apprenants au regard d'une question du formateur « alors maintenant, c'est quoi pour vous un tuteur ? » afin que chacun prenne conscience d'une nouvelle structuration de son savoir et d'une élaboration d'une grille de lecture différente
- Reprise des post-it par le formateur et lecture des objectifs afin de vérifier leurs atteintes
- Évaluation des connaissances post formation
- Réalisation d'un questionnaire de satisfaction